

Début 2025, quatre ménages sur dix déclarent mettre de l'argent de côté et sept sur dix limiter leur consommation

Début 2025, un peu plus de quatre ménages sur dix interrogés dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) déclarent mettre de l'argent de côté, soit six points de plus qu'avant la crise sanitaire. C'est surtout parmi les plus aisés et les plus âgés que cette proportion a fortement augmenté par rapport à la moyenne sur la période avant Covid. Plus de la moitié des épargnants déclarent mettre de l'argent de côté pour se protéger en cas de coup dur : cette épargne de précaution est plus fréquente chez les plus modestes et décroît lorsque l'on s'élève dans l'échelle des niveaux de vie. À l'inverse, épargner en vue de la réalisation d'un achat important (y compris immobilier) ou dans la perspective de la retraite ou d'un changement professionnel est plus fréquent pour les ménages les plus aisés. Enfin, transmettre à des proches ou leur porter assistance est la motivation principale de l'épargne pour plus de 10 % des épargnants quel que soit leur niveau de vie. Les motifs d'épargne sont également différents selon les catégories d'âge : les épargnants de plus de 64 ans sont prioritairement motivés par des motifs de précaution et de transmission, quand les moins de 35 ans épargnent pour la perspective d'un achat futur.

Sept ménages sur dix déclarent limiter leur consommation, une proportion décroissante lorsqu'on s'élève sur l'échelle des niveaux de vie, et prépondérante chez les plus jeunes. Un tiers des ménages limitent leur consommation en raison de leur contrainte budgétaire, surtout chez les plus modestes. Un cinquième le fait pour pouvoir mettre de l'argent de côté, et environ 10 % dans un souci de préserver l'environnement, qui est une motivation plus fréquente chez les plus aisés, les jeunes et les urbains.

Émilie Cupillard, Nicolas Palomé

En mars 2025, l'Insee a interrogé, dans le cadre de son enquête de conjoncture, 2 000 ménages sur leurs motifs d'épargne et de limitation de consommation

Afin de suivre l'opinion des ménages habitant en France métropolitaine sur leur environnement économique et sur leur situation personnelle, l'Insee réalise mensuellement une enquête de conjoncture auprès d'environ 2 000 ménages (Camme). En plus des questions posées de façon récurrente tous les mois depuis 1987 (questions « socle »), l'enquête comporte un mois sur trois (depuis 2022) un module ponctuel de questions pouvant varier d'un trimestre à l'autre en fonction des principaux sujets d'intérêt conjoncturel.

Ainsi, en mars 2025, dans un contexte où le taux d'épargne des ménages en France est près de cinq points au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire, l'Insee a interrogé les ménages sur leur comportement d'épargne : le module ponctuel comportait alors des questions supplémentaires sur les motivations à l'épargne et sur une éventuelle limitation de la consommation¹.

Pour enrichir l'analyse économique des réponses données par les ménages, aux questions « socle » comme à celles du module trimestriel, il est possible de les ventiler selon différentes caractéristiques : âge, niveau de vie, etc. (► [Palomé, 2024](#) et ► [Cupillard et Palomé, 2025](#) pour deux exemples récents).

Début 2025, la part des ménages qui déclarent mettre de l'argent de côté dépasse 40 %, environ 6 points au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire

La part des ménages qui déclarent mettre de l'argent de côté² augmente régulièrement depuis la fin d'année 2023 et atteint 43 % en mai 2025, soit six points au-dessus de sa valeur moyenne calculée sur la période 2014-2019. En contrepartie de cette hausse, la part des ménages déclarant boucler juste leur budget baisse, tandis qu'à l'inverse, la part des ménages qui déclarent tirer sur leurs réserves ou être en train de s'endetter reste stable, autour de sa moyenne de 2014-2019, à 25 % (► [figure 1](#)).

Structurellement, les comportements d'épargne sont plus fréquents chez les plus aisés : en moyenne depuis 2014, seuls un peu moins de 20 % du quart des ménages les plus modestes déclarent mettre de côté, contre environ 60 % du quart des ménages les plus aisés (► [figures 2a](#) et [2b](#)). Depuis 2019, la part des ménages qui déclarent mettre de l'argent de côté a augmenté plus fortement chez les plus aisés (+7 points entre la moyenne 2014-2019 et la moyenne janvier-mai 2025) que chez les moins aisés (+2 points) (► [Cupillard et Palomé, 2023](#)). Chez les plus aisés comme chez les plus modestes, cette hausse de la proportion d'épargnants s'est faite en contrepartie, principalement, d'une baisse de la part des ménages qui déclarent boucler juste leur budget.

¹ Le détail des libellés des questions mobilisées dans cette étude, notamment celles issues du module ponctuel de mars 2025, est reproduit dans l'► [encadré](#).

² Dans la suite de l'étude, ces ménages sont régulièrement désignés comme « épargnants », bien qu'en comptabilité nationale l'épargne des ménages recouvre aussi les remboursements de crédits immobiliers, qui ne sont a priori pas inclus dans l'argent « mis de côté » par les ménages interrogés dans l'enquête Camme.

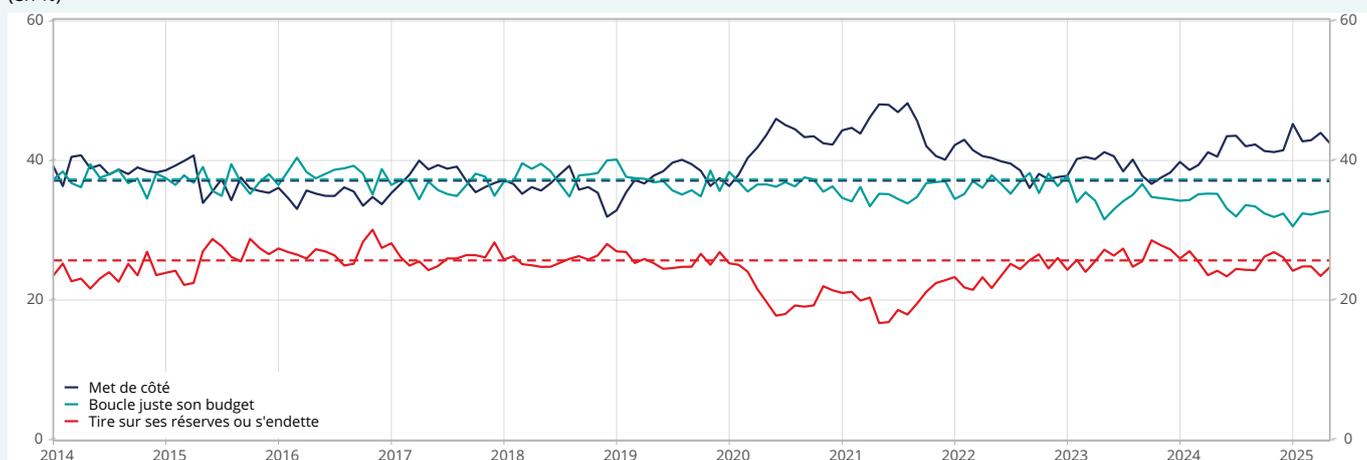
Conjoncture française

Par rapport à l'avant-crise sanitaire, la part des ménages qui épargnent a aussi augmenté parmi les ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 64 ans (► figures 3a à 3c) ; ce résultat est étayé par ailleurs dans les données bancaires de La Banque Postale (► éclairage sur l'analyse de la hausse de l'épargne en 2024 à partir de données bancaires). En effet, si la part d'épargnants, quel que soit leur âge, a nettement augmenté au moment de la crise sanitaire, elle a ensuite retrouvé un niveau proche de sa moyenne 2014-2019 pour les catégories les moins âgées (moins de 35 ans et 35-64 ans). En ce qui concerne les plus de 64 ans, la part d'épargnants est restée assez stable depuis la fin de la crise sanitaire, autour de 40 %, tandis qu'elle s'était maintenue autour d'une moyenne de 32 % entre 2014 et 2019.

Plus de la moitié des épargnants le font par précaution

En mars 2025, parmi les ménages qui déclarent mettre de l'argent de côté, plus de la moitié disent épargner prioritairement pour avoir des réserves en cas de coup dur (► figure 4). Le projet de réaliser un achat important (immobilier ou autre) est aussi cité comme motivation principale à l'épargne par un épargnant sur cinq. Les motifs de transmission ou d'assistance à des proches (15 %), ou de constitution d'un capital pour la retraite ou en vue d'un changement professionnel (12 %) sont ensuite les autres motifs les plus fréquemment cités par les ménages qui mettent de côté. L'investissement dans des placements rentables n'est la motivation principale que d'une très petite minorité d'épargnants (2 % des ménages répondants).

► 1. Part des ménages déclarant mettre de côté, boucler juste leur budget ou s'endetter/tirer sur leurs réserves (en %)



Dernier point : mai 2025.

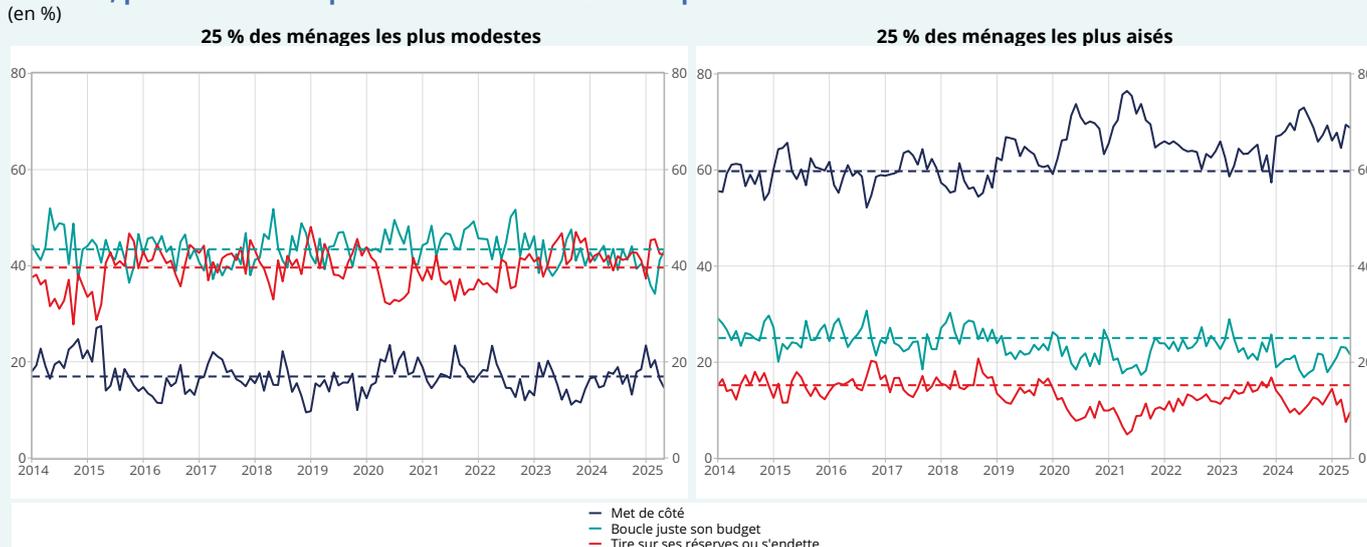
Note : les lignes en pointillés correspondent aux valeurs moyennes calculées sur la période 2014-2019.

Lecture : en janvier 2014, la part des ménages déclarant mettre de l'argent de côté est de 39 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 2a et 2b. Part des ménages déclarant mettre de côté, boucler juste leur budget ou s'endetter/tirer sur leurs réserves, pour les 25 % les plus modestes et les 25 % les plus aisés (en %)



Dernier point : mai 2025.

Note : les lignes en pointillés correspondent aux valeurs moyennes calculées sur la période 2014-2019.

Lecture : en janvier 2014, la part des ménages situés sur le premier quart de l'échelle des niveaux de vie déclarant mettre de l'argent de côté est de 18 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

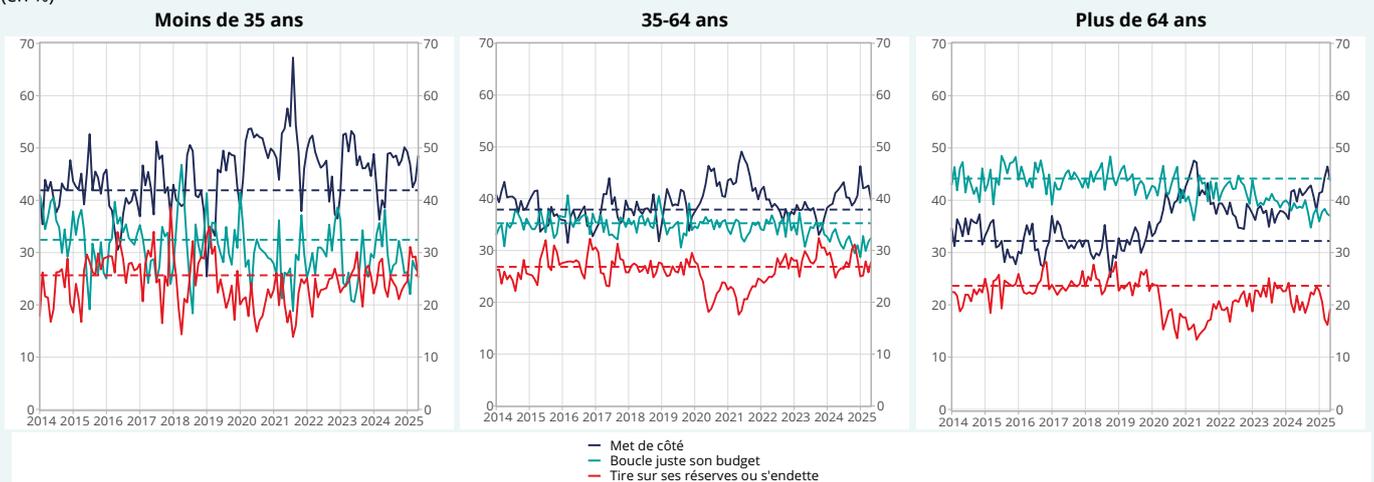
Le motif de précaution est majoritaire pour toutes les catégories d'épargnants, mais plus fréquent chez les plus âgés et les moins aisés, qui projettent moins souvent de réaliser un achat important

Les ménages les plus aisés sont surreprésentés parmi ceux qui déclarent mettre de côté, puisque 30 % des épargnants sont situés sur le troisième quart de l'échelle des niveaux de vie, et 30 % sur le dernier quart. Seuls 14 % des épargnants appartiennent aux 25 % des ménages les plus modestes. Ces épargnants les plus modestes épargnent très massivement pour faire face à d'éventuels coups durs, qui est la motivation principale à l'épargne pour près de 70 % d'entre eux (► **figure 5**). Cette part décroît quand le niveau de vie des ménages épargnants augmente, et est nettement moins importante parmi les 25 % des ménages les plus aisés (37 % contre 53 % pour l'ensemble).

Épargner prioritairement en vue de la réalisation d'un achat important est nettement moins fréquent pour les épargnants qui font partie des 25 % des ménages les plus modestes ; le projet d'achat immobilier est notamment une motivation presque jamais citée par ces ménages, parmi lesquels moins d'un tiers sont propriétaires (► **Histoire de vie et patrimoine, 2020-2021**, Insee). À l'inverse, parmi les 25 % des ménages les plus aisés, plus d'un épargnant sur dix met de l'argent de côté prioritairement en vue d'un achat immobilier.

La perspective de la retraite ou d'un changement professionnel est aussi un motif d'épargne dont la fréquence est plus importante chez les plus aisés que chez les plus modestes : ce n'est la motivation principale de l'épargne que pour une très faible part des épargnants situés sur le premier quart de l'échelle des niveaux de vie (3 % d'entre eux), mais cette proportion atteint 17 % pour les épargnants qui font partie des 25 % les plus aisés.

► 3. Part des ménages déclarant mettre de côté, boucler juste leur budget ou s'endetter/tirer sur leurs réserves, par catégorie d'âge (en %)



Dernier point : mai 2025.

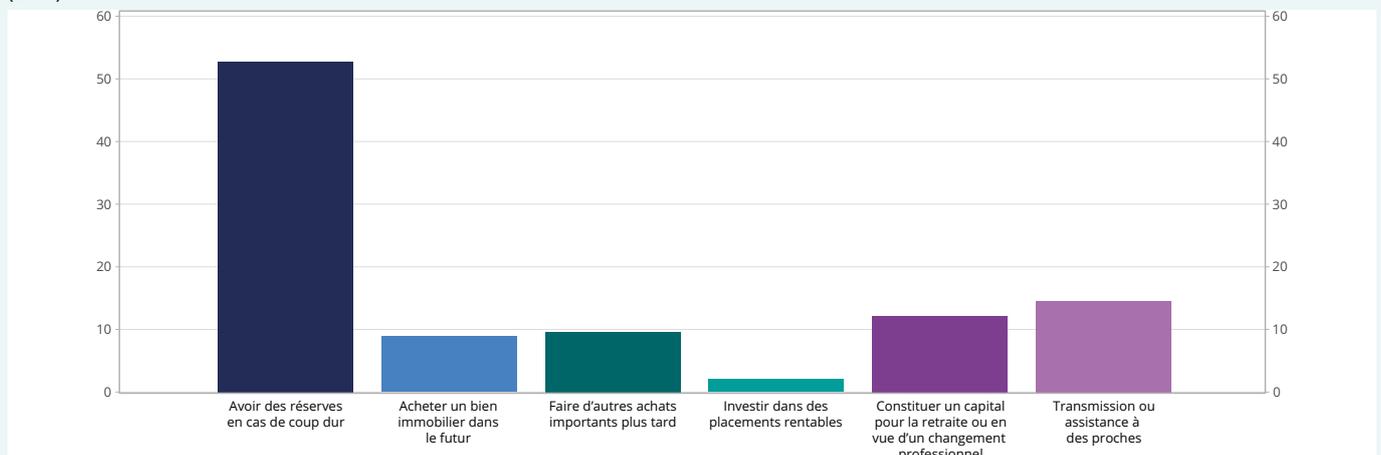
Note : les lignes en pointillés correspondent aux valeurs moyennes calculées sur la période 2014-2019.

Lecture : en janvier 2014, la part des ménages dont la personne de référence a de moins de 35 ans déclarant arriver à mettre de l'argent de côté est de 41 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 4. Motivation principale à l'épargne (en %)



Note : les ménages déclarant épargner étaient interrogés sur la raison prioritaire pour laquelle ils mettent de l'argent de côté (une seule réponse possible).

Lecture : en mars 2025, la part des épargnants déclarant mettre de côté principalement pour avoir des réserves en cas de coup dur est de 53 %.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine et ayant déclaré mettre de l'argent de côté (43 % des ménages en mars 2025).

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

Conjoncture française

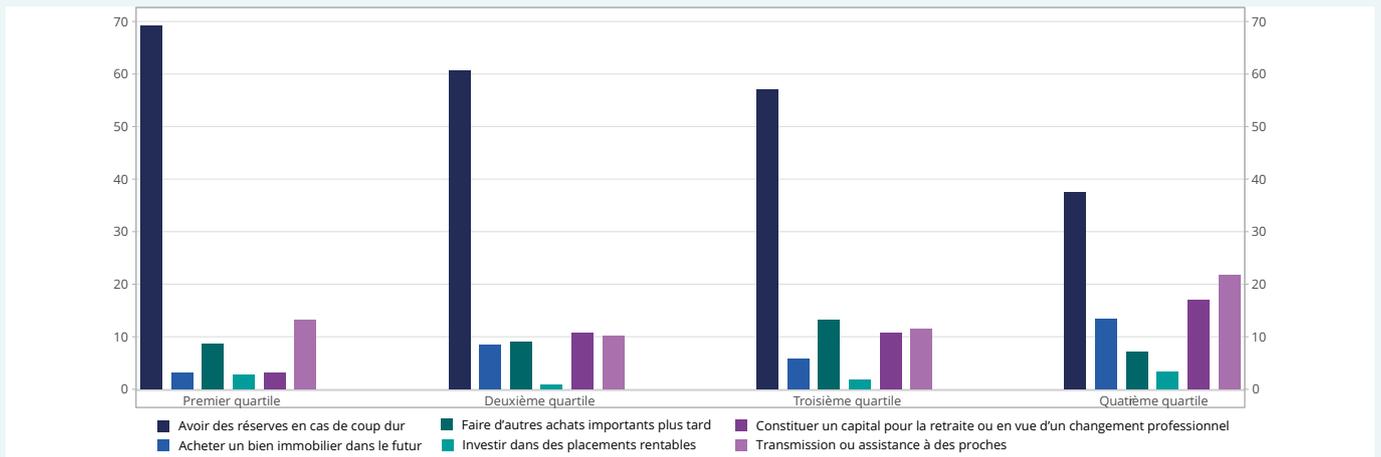
Transmettre à des proches ou leur porter assistance est la motivation principale de l'épargne pour une part non négligeable des épargnants quel que soit leur niveau de vie (plus de 10 % des épargnants pour chaque catégorie de niveau de vie) : cette raison principale à l'épargne est plus fréquente pour les 25 % les plus aisés (22 % des épargnants de cette catégorie), mais ce motif reste aussi important pour les épargnants les plus modestes (13 % de ceux qui font partie des 25 % des ménages les plus modestes).

Avec la hausse du souci d'épargne pour les plus âgés, la répartition des ménages épargnants par grande catégorie d'âge est désormais similaire à celle observée dans l'ensemble de la population. La personne de référence de près de la moitié d'entre eux a entre 35 et 64 ans ; elle a plus de 64 ans dans un tiers des cas et moins de 35 ans pour un peu de moins de 20 % des épargnants. Les motivations à l'épargne diffèrent toutefois sensiblement entre les épargnants de ces trois catégories (► **figure 6**). Le

motif de précaution reste certes la principale motivation à l'épargne quel que soit l'âge (plus d'un épargnant sur deux), mais il est plus fréquemment invoqué par les ménages dont la personne de référence a plus de 64 ans. La transmission à des proches ou la volonté de leur porter assistance constitue le deuxième motif principal à l'épargne chez les épargnants de plus de 64 ans (28 % d'entre eux). L'assurance-vie, qui apporte des avantages en cas de succession, est par exemple un des rares produits financiers dont le taux de détention augmente encore après 70 ans (► **Casarotti et al, 2025**). Ce motif de transmission ou assistance à des proches n'est, par ailleurs, absolument pas cité comme motivation principale à l'épargne par les moins de 35 ans, et l'est par seulement 11 % des 35-64 ans.

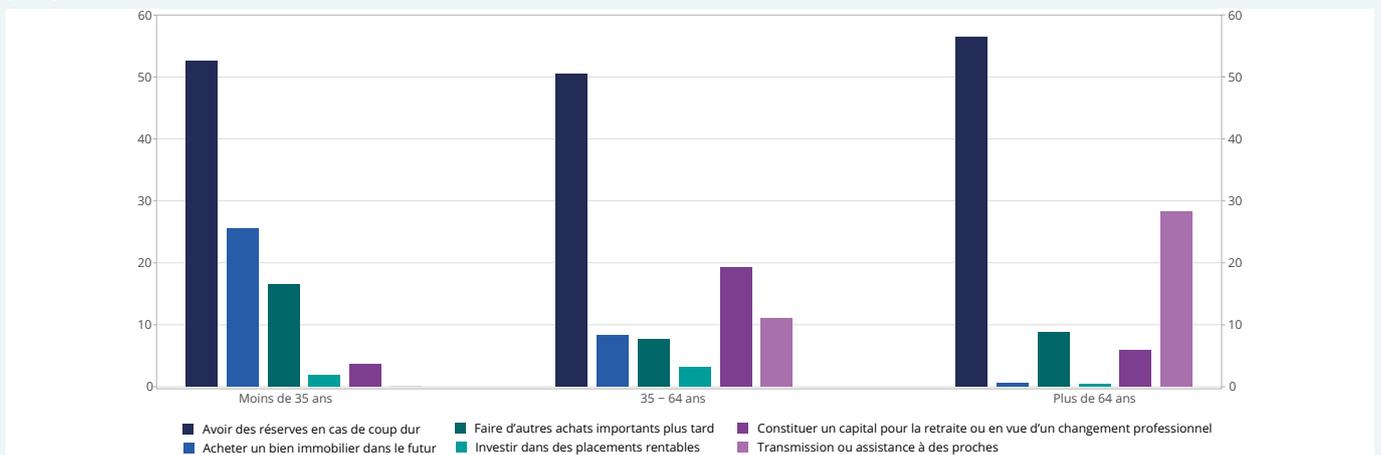
À l'inverse, l'épargne des plus jeunes (moins de 35 ans) est plus souvent motivée par un projet d'achats : 25 % d'entre eux déclarent épargner prioritairement pour un

► 5. Motivation principale à l'épargne, par niveau de vie (en %)



Note : les ménages déclarant épargner étaient interrogés sur la raison prioritaire pour laquelle ils mettent de l'argent de côté (une seule réponse possible).
Lecture : en mars 2025, la part des épargnants des 25 % les plus modestes déclarant mettre de côté principalement pour avoir des réserves en cas de coup dur est de 69 %.
Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine et ayant déclaré mettre de l'argent de côté (43 % des ménages en mars 2025).
Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 6. Motivation principale à l'épargne, par catégorie d'âge (en %)



Note : les ménages déclarant épargner étaient interrogés sur la raison prioritaire pour laquelle ils mettent de l'argent de côté (une seule réponse possible).
Lecture : en mars 2025, la part des épargnants de plus de 64 ans déclarant mettre de côté principalement pour avoir des réserves en cas de coup dur est de 56 %.
Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine et ayant déclaré mettre de l'argent de côté (43 % des ménages en mars 2025).
Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

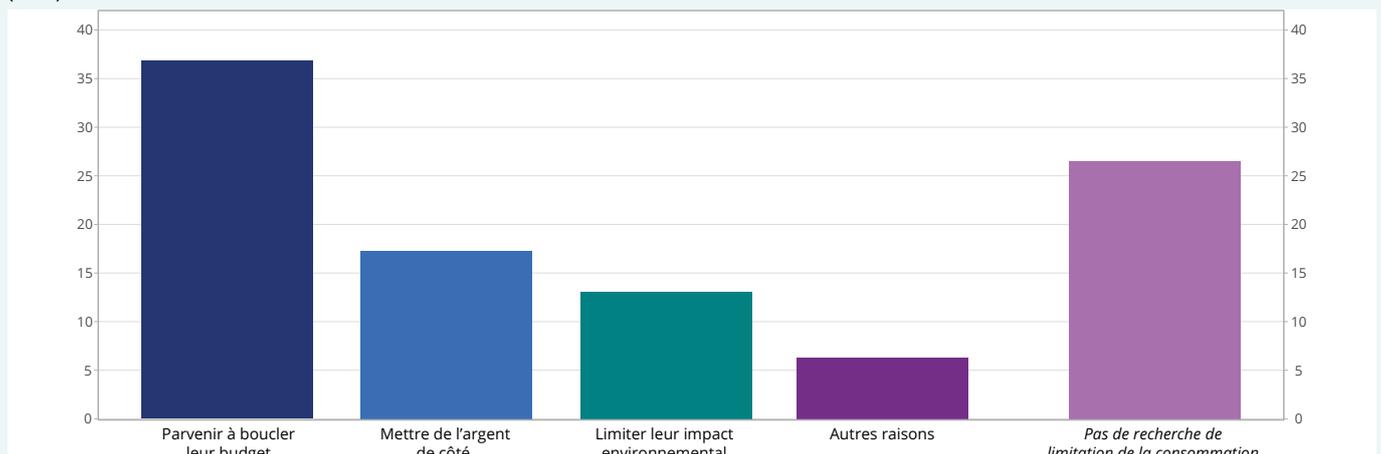
projet immobilier et 16 % pour d'autres achats importants. Pour ces épargnants les plus jeunes, les autres motifs que l'épargne de précaution ou les projets d'achats, comme la transmission à des proches, la préparation de la retraite ou l'investissement, sont très peu cités.

La constitution d'un capital pour la retraite ou en vue d'un changement professionnel est le deuxième motif le plus fréquemment cité par les ménages entre 35 et 64 ans comme motivation principale à leur épargne (19 % des épargnants de cette catégorie d'âge).

Plus de sept ménages sur dix déclarent chercher à limiter leur consommation

Si environ quatre ménages sur dix déclarent mettre de l'argent de côté, ils sont plus nombreux (70 % environ) à déclarer limiter leur consommation (► figure 7). Dans la plupart des cas, cette limitation de la consommation est

► 7. Motivation principale des ménages à la limitation de leur consommation (en %)



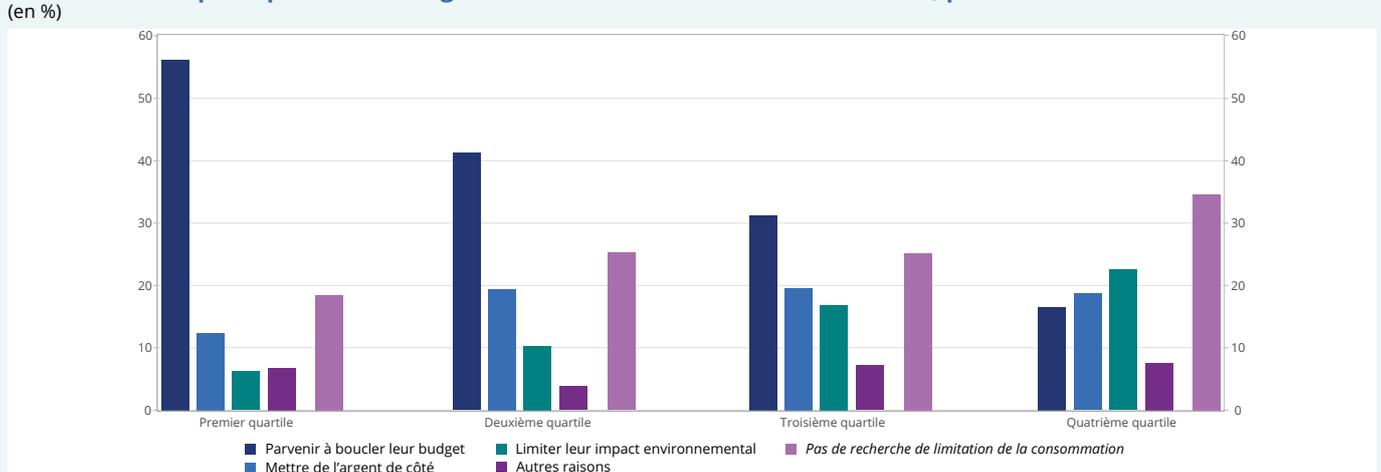
Note : à la question « aujourd'hui, cherchez-vous à limiter votre consommation ? », les ménages avaient une seule réponse possible, parmi les items correspondant aux situations affichées ici.

Lecture : en mars 2025, la part des ménages déclarant limiter leur consommation pour parvenir à boucler leur budget est de 37 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 8. Motivation principale des ménages à la limitation de leur consommation, par niveau de vie (en %)



Note : à la question « aujourd'hui, cherchez-vous à limiter votre consommation ? », les ménages avaient une seule réponse possible, parmi les items correspondant aux situations affichées ici.

Lecture : en mars 2025, la part des ménages les 25 % les plus modestes déclarant limiter leur consommation pour parvenir à boucler leur budget est de 56 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

Conjoncture française

Pouvoir mettre de l'argent de côté est le deuxième motif le plus important de limitation de la consommation. Lorsqu'ils limitent leur consommation, les ménages les moins aisés sont les moins nombreux à le faire pour épargner, quand les ménages des autres quarts de l'échelle des niveaux de vie sont presque un cinquième à le citer comme motivation principale.

Par catégorie d'âge, le comportement de limitation de la consommation est surtout présent chez les plus jeunes (près de 90 % des moins de 35 ans limitent leur consommation, contre 58 % des plus de 64 ans ; ► **figure 9**). Les plus âgés sont notamment moins nombreux à déclarer limiter leur consommation pour pouvoir mettre de l'argent de côté (10 %, contre 26 % pour les moins de 35 ans et 19 % pour les 35-64 ans).

La part des ménages qui déclarent ne pas chercher à limiter leur consommation est un peu plus importante chez les épargnants : 36 % (► **figure 10**), contre 26 % pour l'ensemble de la population. Ainsi, au total, 16 % des ménages mettent de l'argent de côté sans chercher à limiter leur consommation (► **figure 11**) – les ménages aisés sont surreprésentés dans ce groupe, ainsi que les plus âgés. À l'inverse, 46 % des ménages limitent leur consommation mais ne mettent pas d'argent de côté : les ménages modestes sont un peu plus nombreux dans ce cas. Ceux qui ne cherchent pas à limiter leur consommation et ne mettent pas non plus d'argent de côté représentent 11 % des ménages, répartis de façon relativement uniforme sur l'échelle des niveaux de vie mais plus âgés, en moyenne, que l'ensemble de la population.

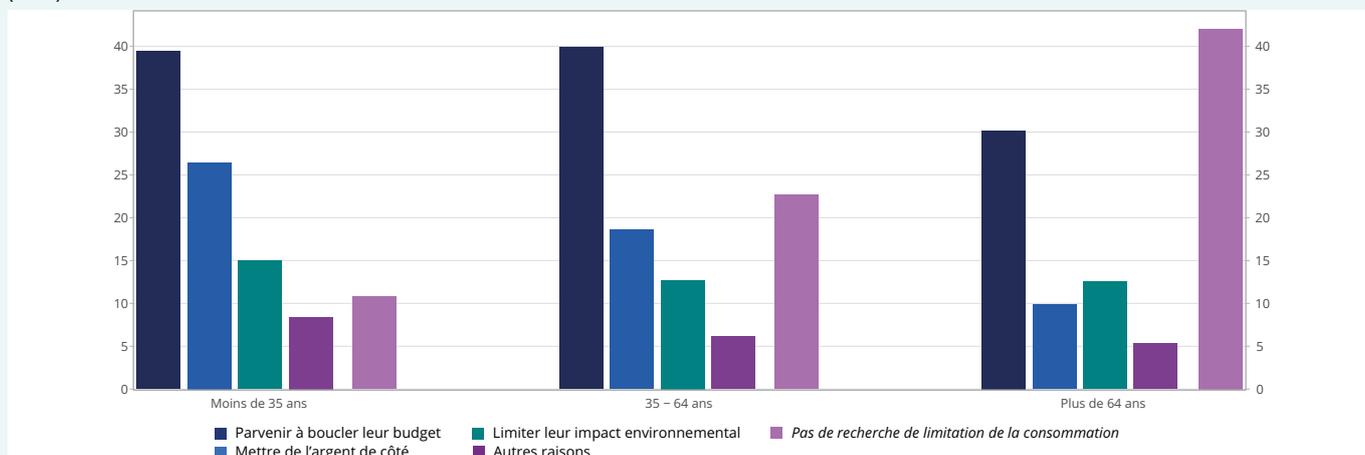
Enfin, 27 % des ménages limitent leur consommation et mettent de l'argent de côté : ces ménages sont en moyenne un peu plus aisés et plus jeunes que l'ensemble de la population.

limiter sa consommation pour préserver l'environnement est une motivation plus fréquente des ménages aisés, jeunes et urbains

Un peu plus d'un ménage sur dix déclare limiter sa consommation dans le souci de préserver l'environnement. Cette motivation est plus fréquente pour les ménages les plus aisés : parmi ceux situés sur le dernier quart de l'échelle des niveaux de vie, 23 % freinent leur consommation prioritairement pour limiter leur impact environnemental (► **figure 9**), contre 13 % de l'ensemble de la population. Les plus aisés sont du reste mécaniquement moins nombreux à limiter leur consommation pour des raisons liées à la présence d'une contrainte financière.

Les plus jeunes déclarent un peu plus fréquemment que les autres catégories d'âge chercher à limiter leur consommation afin de minimiser leur impact environnemental (► **figure 10**) : parmi les moins de 35 ans, ils sont 15 % à indiquer ce motif principal, soit à peine deux points de plus que dans l'ensemble de la population en moyenne. C'est aussi le cas des ménages vivant en zone urbaine : environ 14 % d'entre eux limitent leur consommation pour préserver l'environnement, contre 11 % pour les ménages vivant en zone rurale. ●

► 9. Motivation principale des ménages à la limitation de leur consommation, par catégorie d'âge (en %)



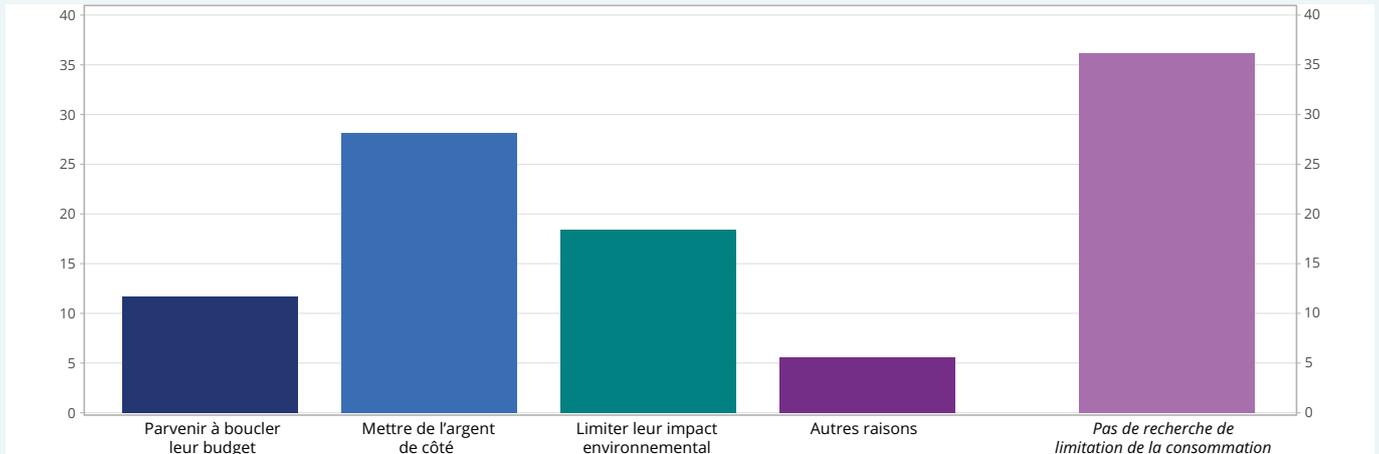
Note : à la question « aujourd'hui, cherchez-vous à limiter votre consommation ? », les ménages avaient une seule réponse possible, parmi les items correspondant aux situations affichées ici.

Lecture : en mars 2025, la part des ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans déclarant limiter leur consommation pour parvenir à boucler leur budget est de 39 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 10. Motivation principale des ménages à la limitation de leur consommation, pour les épargnants (en %)



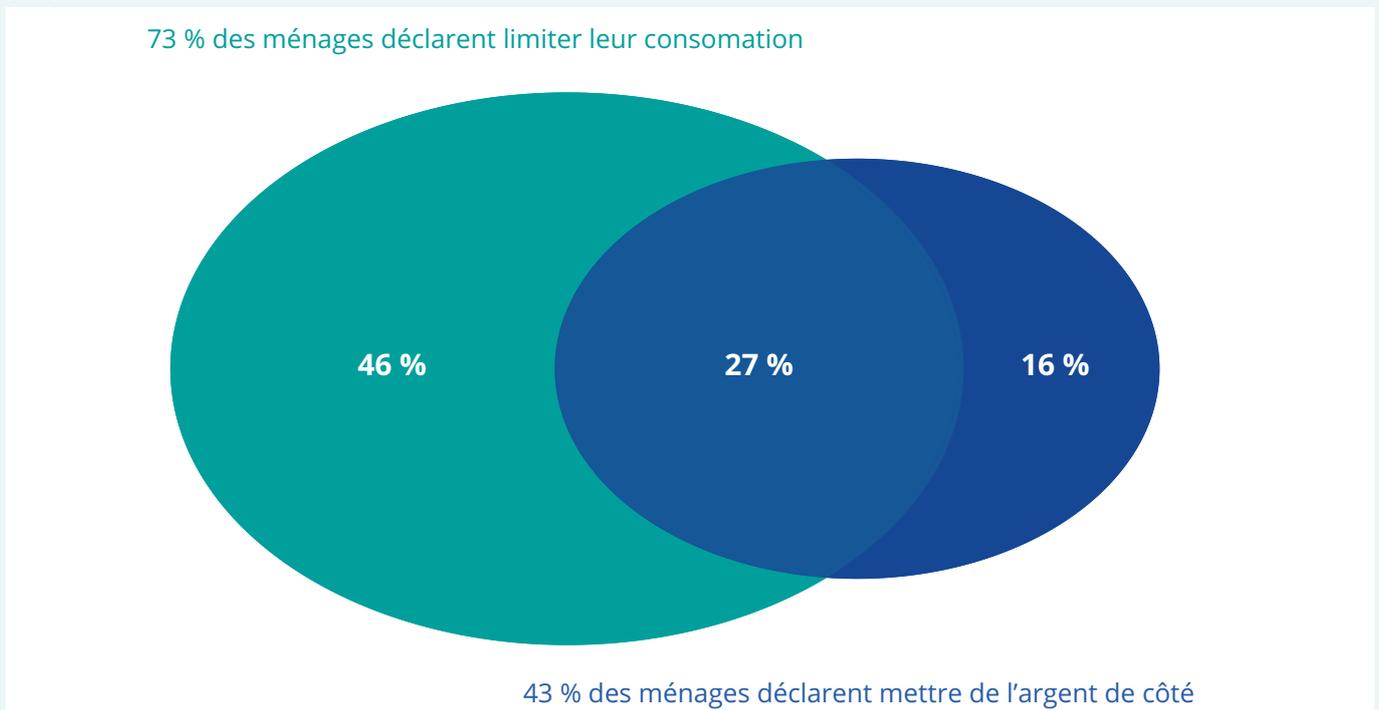
Note : à la question « aujourd'hui, cherchez-vous à limiter votre consommation ? », les ménages avaient une seule réponse possible, parmi les items correspondant aux situations affichées ici.

Lecture : en mars 2025, la part des épargnants qui déclarent limiter leur consommation pour parvenir à boucler leur budget est de 12 %.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire et qui déclarent mettre de l'argent de côté (43 % des ménages en mars 2025).

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

► 11. Part des ménages qui limitent leur consommation et/ou mettent de l'argent de côté (en %)



Lecture : en mars 2025, 89 % des ménages déclarent limiter leur consommation ou mettre de l'argent de côté. 46 % limitent leur consommation mais ne mettent pas d'argent de côté. 16 % mettent de l'argent de côté sans limiter leur consommation. 27 % limitent leur consommation et mettent de l'argent de côté.

Champ : ménages vivant en France métropolitaine en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

Libellés des questions de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) mobilisées dans cet éclairage

Question sur la capacité d'épargne actuelle du ménage, issue du socle du questionnaire de l'enquête :

Laquelle des affirmations suivantes vous semble décrire le mieux la situation financière actuelle de votre foyer ?

1. Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté
2. Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté
3. Vous bouclez juste votre budget
4. Vous tirez un peu sur vos réserves
5. Vous êtes en train de vous endetter

Questions issues du module ponctuel sur les comportements d'épargne :

Question sur la limitation de la consommation, posée à tous les ménages (les éléments en italique ne sont lus par les enquêteurs qu'en cas de besoin) :

Aujourd'hui, cherchez-vous à limiter votre consommation ? (*une seule réponse possible ; qu'il s'agisse de votre consommation courante (alimentaire, vêtements, chauffage, etc.) ou de postes plus ponctuels, (achat de véhicule, travaux, vacances, etc.)*)

1. Oui, pour parvenir à boucler votre budget
2. Oui, pour mettre de l'argent de côté
3. Oui, pour limiter votre impact environnemental
4. Oui, pour d'autres raisons (par exemple, en raison d'un changement familial ou professionnel à venir...)
5. Non, pas particulièrement

Question sur les motifs d'épargne, posée aux seuls ménages ayant déclaré mettre de l'argent de côté (43 % des ménages en mars 2025) :

Pour quelle raison mettez-vous prioritairement de l'argent de côté ?

1. Pour avoir des réserves en cas de coup dur
2. Pour pouvoir acheter un bien immobilier dans le futur
3. Pour pouvoir faire des achats importants plus tard, hors achats immobiliers
4. Pour investir dans des placements rentables, et augmenter mes revenus
5. Pour constituer un capital pour ma retraite ou en vue d'un changement professionnel à venir
6. Pour transmettre à mes proches ou leur venir en aide (*financer des études, un hébergement en EHPAD, etc.*) ●

Bibliographie

Casarotti A., Cheptitski A., Foucher A., Le Clainche L. (2025) « La détention de patrimoine des ménages en 2024 », *Insee Focus* n°354 du 14 mai 2025.

Cupillard É. et Palomé N. (2023) « Par rapport à l'avant-crise sanitaire, le solde d'opinion des ménages les plus modestes sur leur capacité d'épargne est plus dégradé que celui des ménages plus aisés », *Insee, Note de conjoncture* de décembre 2023.

Palomé N. (2024) « Après une forte baisse depuis début 2022, principalement imputable aux primo-accédants, le nombre de transactions immobilières se stabiliserait », *Insee, Note de conjoncture* de juillet 2024.

Cupillard É. et Palomé N. (2025) « En 2024, les intentions d'achat de voiture ont davantage reculé pour les plus jeunes et les ménages des centres urbains », *Insee, Note de conjoncture* de mars 2025. ●